

Questions orales

Je ferai remarquer au ministre que le chiffre d'un million et demi de chômeurs annoncé aujourd'hui prouve bien que le gouvernement a raté son coup. Il gère l'économie au petit bonheur. Le ministre peut-il nous dire ainsi qu'aux chômeurs de Colombie-Britannique, de Terre-Neuve, de l'Ontario et des autres régions du pays ce que ces derniers devront faire pour trouver du travail la semaine prochaine.

• (1125)

M. MacBain: Commencez par rendre son emploi à James Laxer.

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Il est évident que l'accroissement du nombre des chômeurs, qui est déjà trop important, comme je l'ai toujours dit, ne fait plaisir à personne. Néanmoins, j'ai dit aussi que ce n'est pas en quelques semaines que nous pourrions régler le problème du chômage qui est particulièrement complexe et auquel nous devons consacrer toute notre énergie. Il faut procéder de façon systématique et commencer par assurer la croissance de notre économie. Comme l'a dit le premier ministre, les pays de l'OCDE comptent actuellement plus de 30 millions de chômeurs et, contrairement à ce qu'a dit le député de Saint-Jean-Ouest, le Royaume-Uni ne s'est pas mieux débrouillé que nous. Son taux de chômage est plus élevé que le nôtre.

M. Broadbent: Avec un gouvernement conservateur.

M. Lalonde: Je voudrais signaler à mon cher collègue que depuis l'année dernière à la même époque nous avons quand même créé 310,000 emplois au Canada. Par conséquent il y a eu certains progrès sur ce plan l'année dernière. Contrairement à ce qu'a dit le député, nous avons créé des emplois, pas autant que moi-même et sans doute tous les députés ici présents ne l'aurions souhaité. Néanmoins, le fait est que les emplois ont surtout été créés dans le secteur privé. Ce ne sont pas les administrations fédérales, provinciales et municipales qui créeront tous les emplois dont nous avons besoin. Voilà pourquoi il nous faut un secteur privé fort et solide qui pourra offrir aux Canadiens les emplois stables et rémunérateurs qu'ils sont en droit d'attendre.

* * *

LES FINANCES

L'UTILITÉ DES CONCESSIONS FISCALES ACCORDÉES AUX SOCIÉTÉS—LES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS DES SOCIÉTÉS CANADIENNES

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, ma question porte sur l'idée fixe du gouvernement, celle d'uniformiser sa politique économique. Je tiens à exposer la situation objectivement et j'espère que le ministre répondra à ma question sans louvoyer.

Le ministre a dit que les 2 milliards et plus qu'il a accordés aux sociétés sous forme de concessions fiscales diverses au moyen de plus de 200 échappatoires fiscales auraient des effets bénéfiques et créeraient des emplois. Pourtant les investissements ont diminué au lieu de s'accroître en 1983. Les prévisions pour 1984 et 1985 annoncent un ralentissement et non une reprise. Pendant ce temps, ces mêmes sociétés ont multiplié les fusions et investi plus de 2 milliards de dollars à l'étranger l'année dernière. Le ministre peut-il nous dire s'il a la moindre garantie que ces concessions fiscales permettront de créer des emplois au Canada?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, je prends note des recommandations du député. D'autre part, s'il est vrai que des entreprises canadiennes ont investi à l'étranger, il est vrai également qu'un grand nombre d'entreprises étrangères ont investi au Canada. S'il regarde ce qui s'est passé . . .

M. Broadbent: L'investissement est en baisse et non en hausse.

M. Lalonde: . . . je crois qu'il est entré plus d'argent au Canada l'année dernière qu'il n'en est sorti. Quand aux prévisions pour cette année et l'année prochaine en ce qui concerne les investissements, je serai en mesure de répondre à cela en présentant le budget et le député aura alors tout loisir d'examiner la question.

• (1130)

M. Broadbent: Monsieur le Président, le ministre se décide à nous écouter, mais c'est un peu tard pour le million et demi de chômeurs canadiens. S'il avait suivi certaines des suggestions que nous lui avons faites il y a six mois, au lieu d'avoir 150,000 chômeurs de plus en un mois nous aurions peut-être eu plus d'emplois.

L'ACQUISITION D'UNE BANQUE AMÉRICAINE PAR LA BANQUE DE MONTRÉAL

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): La question supplémentaire que j'ai posée au ministre concerne spécialement une de ces sociétés. La Banque de Montréal n'a pas payé d'impôt en 1982. Même le gouvernement lui a accordé un crédit d'impôt. Sur la même période, cette banque a investi 673 millions aux États-Unis pour prendre en main Harris Bank Corporation. Le gouvernement refile l'argent des contribuables à l'une des plus grosses banques canadiennes, laquelle se sert de cet argent pour aller acheter une autre banque aux États-Unis. Le ministre veut-il expliquer aujourd'hui aux chômeurs du Canada ce que cette libéralité consentie avec l'argent des contribuables a fait pour créer un seul emploi au Canada?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, je rappelle à mon honorable ami que le gouvernement a consacré plus d'argent à la création directe d'emplois que n'importe quel autre gouvernement fédéral qui l'a précédé, que ce soit par le ministère de l'Emploi et de l'Immigration ou par les projets spéciaux de relance.

M. Broadbent: Répondez à la question.

M. Lalonde: Voilà une action que nous avons entreprise nous-mêmes, par la voie des dépenses fédérales directes et non par celle des dépenses du secteur privé.

M. Broadbent: Répondez à la question.

M. Lalonde: Je serais heureux de répondre à la question si l'honorable député voulait borner ses questions à des points précis. Il se lance toujours dans de longues introductions. Je vais reprendre chaque point inexact de son introduction. Il parle par exemple des recommandations faites par le NPD l'an dernier. Il nous recommandait de faire ce que le gouvernement français a fait. Le mois dernier, le chômage a augmenté en France au lieu de baisser.